



**Collectif l'Escapade, Milot l'incorrigible. Parcours
carcéral d'un jeune insoumis à la Belle Époque**

Toulouse, Niet ! Éditions, 2018, 116 p., ISBN 979-10-96195-03-9

(†) Jean-Claude Farcy



Édition électronique

URL : <http://journals.openedition.org/chs/2711>

DOI : 10.4000/chs.2711

ISSN : 1663-4837

Éditeur

Librairie Droz

Édition imprimée

Date de publication : 30 octobre 2020

Pagination : 141-142

ISSN : 1422-0857

Référence électronique

(†) Jean-Claude Farcy, « Collectif l'Escapade, Milot l'incorrigible. Parcours carcéral d'un jeune insoumis à la Belle Époque », *Crime, Histoire & Sociétés / Crime, History & Societies* [En ligne], vol. 24, n°1 | 2020, mis en ligne le 18 novembre 2020, consulté le 16 janvier 2021. URL : <http://journals.openedition.org/chs/2711> ; DOI : <https://doi.org/10.4000/chs.2711>

Ce document a été généré automatiquement le 16 janvier 2021.

© Droz

Collectif l'Escapade, Milot l'incorrigible. Parcours carcéral d'un jeune insoumis à la Belle Époque

Toulouse, Niet ! Éditions, 2018, 116 p., ISBN 979-10-96195-03-9

(t) Jean-Claude Farcy

RÉFÉRENCE

Collectif l'Escapade, *Milot l'incorrigible. Parcours carcéral d'un jeune insoumis à la Belle Époque*, Toulouse, Niet ! Éditions, 2018, 116 p., ISBN 979-10-96195-03-9.

- 1 Cet ouvrage est le récit de la courte vie d'un jeune délinquant parisien à la fin du XIX^e siècle et au début du XX^e, un apache « réfractaire à l'autorité, animé d'un désir de vivre et d'un refus de se soumettre » (4^e de couverture) qui, après l'enfance dans un quartier populaire de la capitale, a passé plus de temps enfermé qu'en liberté, pour finir assassiné au bagne de Cayenne à l'âge de 26 ans.
- 2 Émile Delagrangé est né en 1884 dans le quartier de Charonne, quartier populaire s'il en est, l'arrondissement de Belleville étant connu pour sa réputation frondeuse et révolutionnaire. Avec un père coupeur de cravates et une mère blanchisseuse à domicile, des frères aînés confectionnant des paniers, le ménage, endetté, vivant dans la précarité, est soupçonné de vivre de ressources illégales par la police, lorsque celle-ci, lors d'une des battues (ou rafles) périodiques organisées dans le quartier, arrête Émile et ses comparses en juillet 1897 pour tenue de jeu de dés et d'argent, ce qui lui vaut une contravention. Un an plus tard, le 11 août 1898, il est condamné à huit jours de prison pour vol. Son premier séjour en prison, à la Petite Roquette, est le début d'une longue série d'enfermements, ponctuée de courtes périodes de liberté relative, vécues le plus souvent dans une semi-clandestinité. Arrêté à nouveau pour le même motif, en novembre 1898, il retrouve la Roquette pour sa prévention et est condamné le mois suivant, en vertu de l'article 66 du Code pénal – il a alors 14 ans et demi – comme ayant

agi sans discernement, à être détenu en maison de correction jusqu'à ses vingt ans révolus. Malgré l'appel interjeté par son père, le jugement confirmé, Émile prend le chemin de la colonie industrielle de Bologne en février 1899. Il s'en évade en octobre 1901, pour dix mois. De retour à la colonie – début août 1902 – il multiplie les actes de résistance à la discipline et au travail, tente une évasion collective en janvier 1903, ce qui le conduit, avec ses camarades, à achever sa condamnation à la colonie correctionnelle d'Eysses, à la sinistre réputation. Il en sort, libre, à son 20^e anniversaire, le 24 février 1904. Revenant à Paris, avec un pécule des plus maigres, ses parents décédés, sans travail et domicile, refusant le service militaire que les colons libérés devaient accomplir, on le retrouve une nouvelle fois arrêté, avec deux complices, pour un vol accompagné d'une tentative d'assassinat (en fait une bonne assommée, dans la maison du médecin cambriolée) à Saint-Mandé. Condamné aux travaux forcés à perpétuité, on le suit désormais au dépôt des transportés de Saint-Martin-de-Ré (printemps 1905), puis au bagne de Guyane où il arrive le 21 juillet. Au fil des tentatives d'évasion et refus d'obéissance aux ordres des gardiens, il parcourut les différents établissements du bagne – du camp des Roches à Kourou aux îles Royale et Saint-Joseph (îles du Salut) en passant par Saint-Laurent-du-Maroni – collectionnant les jours de cellule et de cachot, outre deux peines de prison prononcées par le Tribunal maritime spécial. Il est assassiné à Kourou par un codétenu le 19 février 1911, par vengeance, suite à un différend autour d'un jeu de cartes, passe-temps favori et source de nombreuses querelles parmi les bagnards.

- 3 Tel est le parcours de ce jeune insoumis retracé avec une empathie certaine – que le lecteur ne peut que partager – par l'auteur anonyme de cet ouvrage, dont les attaches régionales lui ont fait découvrir la coutellerie de Bologne devenue, sur la proposition de son patron, Simonnet, en 1857, une colonie pour jeunes détenus. Cette courte vie est retracée à partir de deux types de documentation. D'une part, les archives des institutions qu'Émile Delagrange, alias Milot, a fréquentées, soit les archives départementales de la Haute-Marne, du Lot-et-Garonne et de la Seine pour les prisons et colonies, archives de la Préfecture de police pour les arrestations et archives nationales d'outre-mer pour le dossier du bagne. Cette documentation, portant directement sur le vécu de Milot, étant réduite, est complétée par l'apport des historiens ayant travaillé sur les bagnes d'enfants et ceux d'outre-mer et sur les prisons et colonies de jeunes détenus de la métropole. Si l'auteur exprime bien sa dette à leur égard, il ne donne pas, malheureusement, les références précises aux ouvrages utilisés comme d'ailleurs aux cotes des dossiers d'archives dépouillées. Mais s'il n'entre pas tout à fait dans les normes d'un travail de recherche historique classique, l'ouvrage est un exemple de très bonne vulgarisation historique à destination du grand public. Et l'historien, plus familier avec les travaux utilisés par l'auteur – sauf en partie pour la colonie de Bologne et les révoltes des prisonniers qu'elle connaît pour lesquelles il est apporté une information inédite, notamment dans l'annexe II retraçant les mutineries de 1882 et 1896 – y trouvera un grand intérêt pour la connaissance des résistances des jeunes au traitement qu'ils subissent dans les colonies de métropole et au bagne de Guyane, comme sur le système répressif à l'œuvre dans ces institutions pénitentiaires. Il pourra confronter ce récit aux publications des autobiographies d'autres jeunes voyous comme Émile Nougier¹, autre apache de la même époque, ou pour une période légèrement postérieure, Raoul Léger². Il faut remercier L'Escapade de donner à lire cet essai réussi de reconstitution de la courte vie d'un jeune délinquant parisien dont la vie

à la charnière des XIX^e et XX^e siècle a été broyée par un système pénitentiaire redoutablement efficace pour réprimer insoumis et révoltés.

NOTES

1. Émile Nougier, *Drôle d'oiseau. Autobiographie d'un voyou à la Belle Époque*, présenté par Philippe Artières, Paris, Imago, 1998, 160 p.
 2. Raoul Léger, Jacques Bourquin, Éric Pierre, *La colonie agricole et pénitentiaire de Mettray. Souvenirs d'un colon 1922-1927. Punir pour éduquer ?*, Paris, L'Harmattan, coll. « Le travail du social », 1998, 176 p.
-

AUTEURS

(†) JEAN-CLAUDE FARCY

Chercheur associé au LIR3S, Université de Bourgogne